



Programme d'éducation 2016-2017

D E S C R I P T I F D E S C O U R S

Pour l'amélioration des conditions de travail



1 LE DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET LA DÉLÉGUÉE SYNDICALE 18 heures

Ce cours permet aux participants et aux participantes de découvrir les moyens pour mieux accomplir leurs tâches syndicales et ce, à partir des problèmes vécus au travail. En plus d'identifier les ressources disponibles pour les délégués et les déléguées, on apprend des éléments d'histoire syndicale, on identifie des solutions aux problèmes quotidiens et on se familiarise avec la procédure de grief.

COÛT : 90 \$ (180 \$ pour non-affiliés)

2 DOSSIER DE GRIEF 18 heures

Si votre rôle syndical est de défendre les membres aux prises avec une violation de la convention collective ou une mesure disciplinaire, vous apprécierez ce cours. On traite de la préparation d'un dossier en vue du règlement d'un grief ou d'un arbitrage. Entre autres, de l'établissement du droit, de la planification de la preuve à faire, de l'élaboration de l'enquête, des rencontres avec les témoins, de l'évaluation de la preuve possible de l'employeur et de la constitution du dossier.

COÛT : 90 \$ (180 \$ pour non-affiliés)

3 NÉGOCIATION COLLECTIVE 18 heures

Ce cours vise à développer une stratégie de négociation, à produire des contrepropositions et à faire valoir nos priorités en vue de gagner notre négociation. Il permet d'expérimenter le travail d'équipe lors d'une négociation fictive. On prend de l'assurance comme responsable ou porte-parole et on s'informe également sur le cadre légal des négociations.

COÛT : 90 \$ (180 \$ pour non-affiliés)

6 S'OUTILLER POUR LA RÉOLUTION DE CONFLITS 12 heures

Ce cours permet de se doter d'une démarche de résolution de conflits afin d'intervenir en milieu de travail. Cette session s'adresse à toutes les personnes membres de la structure syndicale qui ont à intervenir dans des situations de conflits, ainsi qu'aux déléguées sociales et aux délégués sociaux.

COÛT : 70 \$ (140 \$ pour non-affiliés)

Pour des meilleures conditions de santé et de sécurité au travail



10 HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE : PRÉVENTION ET INDEMNISATION 18 heures

Ce cours permet de définir le harcèlement psychologique et de développer des compétences dans l'analyse d'une telle situation. De plus, ce cours permet de se donner un cadre d'intervention et de soutien pour les personnes qui en sont victimes. Une méthode d'enquête simple et efficace se révélera être la pierre angulaire de la résolution de dossiers de harcèlement. Les participants et les participantes devraient être en mesure de constituer un dossier complet dans le cas où celui-ci se judiciaireiserait et de se donner un cadre d'intervention systématique de prise en charge du harcèlement psychologique par la prévention.

COÛT : 105 \$ (210 \$ pour non-affiliés)

11 INTRODUCTION À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL 18 heures

Ce cours a pour objectif d'initier les membres à la santé et sécurité du travail. Par une meilleure connaissance de notre milieu de travail et par l'acquisition de notions minimales de nos principaux droits en ce domaine, ce cours nous démontre l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles.

Il s'adresse non seulement aux membres qui occupent un poste en santé et sécurité du travail, mais aussi à toute personne impliquée dans son syndicat.

Ce cours constitue un préalable à certains autres cours en santé et sécurité du travail.

COÛT : 105 \$ (210 \$ pour non-affiliés)

Pour des meilleures conditions de santé et de sécurité au travail



12 LE TRAVAIL SYNDICAL EN PRÉVENTION 12 heures

Ce cours s'adresse principalement aux représentantes et aux représentants à la prévention ainsi qu'aux membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et sécurité du travail.

En plus d'examiner le fonctionnement de ce comité, les fonctions de la représentante et du représentant à la prévention ainsi que différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail, ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus complexes auxquels nous sommes souvent confrontés.

Préalable : cours n° 11.

COÛT : 70 \$ (140 \$ pour non-affiliés)

13 ENQUÊTE D'ACCIDENT 12 heures

Ce cours permet de mieux identifier les faits pertinents reliés à un accident, d'interroger les témoins et d'établir le dossier d'enquête. De plus, on cerne les causes de l'accident de façon à élaborer des recommandations pour corriger la situation. Aucun préalable requis.

COÛT : 70 \$ (140 \$ pour non-affiliés)

14 RÉCLAMATION À LA CSST 18 heures

Ce cours permet de mieux intervenir lorsque des membres font une réclamation à la CSST. On étudie la Loi, les réclamations, la compensation, les prestations, les procédures d'appel, les clauses à négocier et les stratégies à développer face aux employeurs et à la CSST.

Préalable : cours n° 11.

COÛT : 105 \$ (210 \$ pour non-affiliés)

15 CONTESTATION À LA CSST 18 heures

Conçu pour les membres ayant à soutenir des personnes accidentées, à préparer leur dossier et à les défendre, ce cours permet d'apprendre à structurer un dossier d'appel, de développer le sens de l'analyse et de connaître un minimum de règles de preuve et de procédure.

Préalable : cours n° 11.

COÛT : 105 \$ (210 \$ pour non-affiliés)

16 FEMMES ET SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL : MYTHES ET DÉFIS SYNDICAUX 12 heures

Ce cours de base en SST vise notamment à révéler les multiples aspects du travail des femmes afin qu'elles puissent prendre en charge l'amélioration de leurs conditions de travail.

En plus d'approfondir quelques aspects SST afin de mieux sensibiliser leurs milieux de travail aux divers problèmes vécus par les femmes, le cours aide à développer l'argumentation de ces dernières pour que la structure syndicale intègre mieux la santé et la sécurité des travailleuses.

COÛT : 70 \$ (140 \$ pour non-affiliés)

17 ALERTE AUX DÉCIBELS 18 heures

Ce cours permet aux participants et aux participantes de prendre conscience des problèmes de santé causés par le bruit dans leur milieu de travail. Il vise à développer un plan d'action permettant de réduire le bruit à la source.

Préalable : cours n° 11.

COÛT : 105 \$ (210 \$ pour non-affiliés)

Pour mieux s'entraider



26 LE DÉLÉGUÉ SOCIAL ET LA DÉLÉGUÉE SOCIALE 18 heures

Ce cours aide à soutenir nos collègues aux prises avec des problèmes personnels : toxicomanies et autres dépendances, problèmes financiers et familiaux. On traite des problèmes collectifs de santé mentale et de relations interpersonnelles difficiles. On pratique la relation d'aide et on explore les ressources du milieu pour bien faire notre travail de référence. On discute également des stratégies d'implantation d'un réseau de déléguées et délégués sociaux en lien avec nos structures syndicales.

COÛT : 90 \$ (180 \$ pour non-affiliés)

28 LA PRÉVENTION DU SUICIDE : L'ACTION SYNDICALE EN MILIEU DE TRAVAIL 6 heures

Ce cours s'adresse au délégué social et à la déléguée sociale. Il se veut un outil pour mieux agir auprès des personnes vivant de la détresse psychologique pouvant mener à des pensées suicidaires, et pour mieux les soutenir.

De plus, la formation outillera les participants afin qu'ils puissent sensibiliser les collègues relativement aux facteurs de risques présents dans le milieu de travail.

COÛT : 100 \$ (200 \$ pour non-affiliés)

Pour préparer l'avenir



82 L'ADMINISTRATION ET LA NÉGOCIATION DE NOS RÉGIMES DE RETRAITE 18 heures

Cette session s'adresse aux personnes qui négocient les régimes de retraite et aux membres des comités de retraite. Elle vise à outiller les participants et les participantes afin de mieux comprendre l'organisation financière et législative des régimes et leur permettre de faire face aux enjeux en matière de retraite. La formation a aussi pour but de développer des liens entre les membres des comités de retraite et l'organisation syndicale pour une meilleure action concertée dans l'intérêt de nos membres.



70 L'ACTION POLITIQUE : UN ENGAGEMENT CITOYEN PERMANENT 18 heures

Ce cours poursuit des objectifs spécifiques, c'est-à-dire de développer l'esprit critique face aux choix politiques des personnes élues; permettre également aux participantes et aux participants de faire des choix politiques en fonction de leurs valeurs collectives; remettre en valeur le projet de société de la FTQ auprès des membres et outiller des militantes actives et des militants actifs comme agents multiplicateurs dans leur milieu. Ce cours s'adresse à tout le monde.

COÛT : 90 \$ (180 \$ pour non-affiliés)

72 COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT D'UNE ENTREPRISE ET SA SITUATION FINANCIÈRE 24 heures

Cette formation est organisée en collaboration avec la Fondation de la formation économique (FFE) du Fonds de solidarité FTQ qui rembourse les salaires des personnes selon sa politique.

Pour agir de façon préventive, il faut se donner les moyens d'évaluer régulièrement la situation de l'entre-

prise. Cette formation s'adresse aux dirigeantes et dirigeants, responsables ou élus des syndicats locaux et a pour objectifs de les aider à :

- Analyser le fonctionnement de l'entreprise afin de pouvoir identifier les signes de difficulté qui peuvent avoir un impact sur sa situation financière et sur les emplois;
- Se familiariser avec le langage financier, comprendre les liens entre les grandes fonctions de l'entreprise et les composantes des états financiers, dont les coûts de main-d'œuvre;
- Mobiliser les membres en instaurant une approche préventive dans le milieu de travail.

73 MÉDIAS SOCIAUX 18 heures

Ce cours permet de se familiariser avec le fonctionnement des médias sociaux qui sont essentiellement des outils de communication, d'information, de rapprochement et de partage.

Le mouvement syndical a tout intérêt à se servir de ces médias pour porter son message, rejoindre ses membres, introduire des débats et se donner ainsi un outil complémentaire pour exercer une plus grande démocratie.

COÛT : 90 \$ (180 \$ pour non-affiliés)

LES COURS SUR DEMANDE

Selon les disponibilités, les cours offerts au présent programme peuvent être organisés, pour des groupes qui en font la demande, à d'autres dates que celles prévues au calendrier.

Un minimum de quinze personnes est requis.

Les cours suivants peuvent également être organisés sur demande par le Service de l'éducation :

53 PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE ET PRISE DE PAROLE DANS NOS INSTANCES 18 heures

Ce cours nous apprend à diriger une assemblée en soutenant l'intérêt des membres, sans en perdre le contrôle, permettant ainsi que les débats se déroulent de façon démocratique. Il vise aussi à aider les syndicalistes expérimentés à comprendre l'ensemble des mécanismes de communication, à se questionner sur leurs types d'échanges et à développer leur potentiel pour mieux communiquer.

61 ASSURANCE-EMPLOI 18 heures

Remis à jour sur une base régulière, ce cours permet de se familiariser avec la Loi sur l'assurance-emploi. Il aborde les droits des travailleurs et des travailleuses en matière de prestations et traite des conditions relatives à ces droits.

74 LEADERSHIP 18 heures

Ce cours se veut surtout un lieu de réflexion qui permettra aux participants et aux participantes d'identifier leur propre définition du leadership mais aussi de dégager

parmi les styles les plus reconnus, celui qui se rapproche davantage de nos valeurs syndicales. Nous tenterons également de comprendre les raisons pour lesquelles un groupe reconnaît à une personne le statut de leader.

Ce cours s'adresse à tous, délégués ou dirigeants syndicaux, puisque chacun est un leader dans son champ d'action. Il est plus que jamais nécessaire d'avoir une vision commune pour mieux relever les nombreux défis qui attendent le monde syndical dans les contextes économique et social actuels, de façon à mieux soutenir et poursuivre nos engagements de militants et de militantes.

81 PRENDRE EN MAIN SA RETRAITE 18 heures

Vous êtes à cinq ans et moins de votre retraite? Ce cours est un moment d'échanges et de réflexion pour en faciliter la préparation. On aborde la question des revenus en présentant le fonctionnement des régimes publics et des régimes privés de retraite. On touche à certaines questions juridiques dont le testament, le contrat de mariage et le mandat d'incapacité. On discute de certaines questions qui pourraient influencer la vie d'une personne retraitée. Ce cours est ouvert aux conjointes et aux conjoints pour lesquels les mêmes modalités (fiche d'inscription et paiement des frais) s'appliquent.